

VOUS & NOUS



LE BILLET

PAR GILLES DEBERNARDI

Edouard Martin, le "métallo" reconverti...

À entendre ses ex-camarades de lutte, qui rejoignent ici l'UMP, c'est un opportuniste. On devrait le voir comme un vil mercenaire, incapable de terminer la guerre dans le camp où il l'avait commencée. Ah bon ? Pendant deux ans, sans désertir les piquets de grève, Edouard Martin a mené jour et nuit le combat pour Florange. Jusqu'à devenir l'emblématique porte-parole des métallos lorrains, dénonçant au passage la « lâcheté » du gouvernement. Certes, les hauts-fourneaux ont fini par fermer. Mais le syndicaliste n'a pas démerité, avec le reclassement de 600 salariés que Mittal voulait au chômage.

Personne ne doutait alors de sa sincérité. Et surtout pas lorsqu'il affirmait : « Je ne ferai jamais de politique ». N'étant pas un imbécile, l'homme vient pourtant de changer d'avis. Il accepte de conduire, en région Est, la liste socialiste aux élections européennes. Le sidérurgiste reconverti y ferraille contre Nadine Morano, subtile sarkozyste et Florian Philippot (FN) qui l'accuse déjà « d'aller à la soupe ». Pourquoi, la cantine reste interdite aux classes populaires ?

Pas dupe des arrière-pensées du PS, M. Martin veut défendre « les travailleurs de l'industrie » à l'échelle européenne. L'avenir dira si son entreprise a quelque chance de succès. En attendant, le proclamer « traître à la cause » semble un poil prématuré. Pour une fois, un ouvrier ira se percher à Strasbourg ! Mieux vaudrait ne pas trop lui scier la branche avant...

le dauphiné

@ LA QUESTION DU JOUR

Êtes-vous choqué par la candidature du syndicaliste Edouard Martin pour le PS ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Êtes-vous pour la vente de tests de grossesse en supermarché ?

Oui 76 % Non 24 %

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (3 143 votes). Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace. Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com rubrique "La question du jour".

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



Découvrez le palmarès des 20 personnalités les plus détestées des Français

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com/france-monde

LE DOSSIER DU JOUR | DANS LES ALPES DU SUD

HAUTES-ALPES | Douze communes expérimentent dès cette année la semaine

Réforme des rythmes

Loin des effets d'annonce et de la communication politique des laudateurs et des contempteurs de la réforme Peillon, nous avons interrogé directement les maires, les directeurs d'école et les parents d'élèves délégués. Les résultats de ce "sondage" grandeur nature sont édifiants.

Douze communes du département ont sauté le pas pour appliquer à la rentrée 2013 la réforme des rythmes scolaires et l'application de la semaine de 4 jours et demi.

Douze communes qui ont principalement joué la carte du dialogue et de la concertation avec le personnel enseignant et les parents d'élèves (seul le maire de Montgenèvre n'a pas voulu communiquer).

Toutes ont opté pour le mercredi matin scolarisé plutôt que le samedi. Ces villes et villages ont tenté d'alléger les journées de classe des écoliers (pas toujours une réussite d'ailleurs) tout en proposant des temps d'activités scolaires (TAP) gratuits et variés. Seule exception, la commune d'Espinasses demande 10 euros à l'année pour chaque enfant participant aux TAP.

"Le temps a manqué", résume un maire

Pour l'ensemble des communes, la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires fut un travail laborieux. Nombreuses ont été les communes à travailler en collaboration avec le personnel enseignant, les parents d'élèves, les professionnels (intervenants extérieurs et Atsem). Des propos récurrents chez les maires des communes concernées : « Le temps a manqué ».

Pour certaines mairies, les problèmes de locaux et/ou de perte de temps dans les transports ont augmenté les difficultés à mettre en place cette réforme.

Comme par exemple L'Argentière-la-Bessée qui n'a pas finalisé la mise en place des TAP et devrait les ajuster en janvier 2014. Ce qui a engendré une insatisfaction générale et une



À La Bâtie-Neuve, la commune comme les enseignants affichent leur satisfaction sur la réforme engagée. Ce n'est pas le cas des parents d'élèves délégués qui sont plus critiques. Photo archives Le DL/Vincent OLLIVIER

frustration chez les parents.

Le dilemme des clubs de ski

Dans les communes fonctionnant avec les stations de ski, la mise en place de cette réforme a soulevé d'autres problèmes comme le positionnement des jours et plages horaires pour l'entraînement de ski (d'habitude c'était le mercredi matin).

Les activités habituelles du mercredi matin proposées par diverses associations sportives, artistiques et culturelles ont des difficultés à trouver leur place aussi parce qu'elles concurrencent les TAP. 75 % de ces communes sont prêtes à faire des ajustements dans l'année ou pour la rentrée 2014.

L'ensemble des communes propose des activités sur l'année et sur plusieurs cycles avec un changement planifié à la rentrée de chaque période de vacances scolaires.

Le nombre d'activités peut varier de 4 à 24 avec une moyenne de 12 animations proposées par période.

Une palette d'activités très large

Les activités proposées touchent de larges domaines avec des thèmes de prédilection pour chaque commune.

Elles sont regroupées selon trois domaines : le sport (course d'orientation, foot, escalade, cirque, tennis de table, danse, danse orientale, gym douce, initiation au golf, boxe anglaise...), une approche culturelle ludique (musique, poterie, réalisation d'un journal,

bricolage, magie, couture, jeux de société, conte, mosaïque, médiathèque, initiation aux échecs, cinéma d'animation, initiation à l'italien, théâtre, origami, djembé, bibliothèque, philatélie...) et la découverte environnementale et scientifique (construction de nichoirs, ateliers scientifiques...).

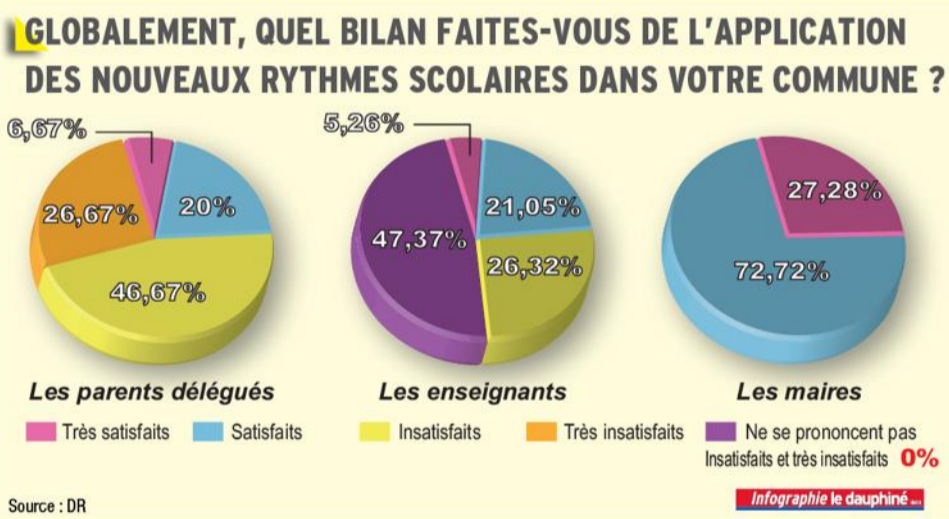
À noter, le taux de fréquentation des TAP oscille entre 98 % et 70 % pour les élèves scolarisés en élémentaire et tombe à 50 % chez les plus petits.

Le bénéfice du contrat éducatif local

Il s'avère que les communes qui ont mis en place la réforme ont profité des avantages du CEL (Contrat éducatif local).

La connaissance du territoire et du potentiel des intervenants sur place a, semble-t-il, facilité l'adaptation à cette nouvelle réforme et la mise en place du panel d'activités.

Dossier réalisé par Marie LEMAIRE



ABONNEMENT DE NOËL

le dauphiné

Recevez l'arbre de Noël et votre journal à 0,81 € au lieu de 0,90 €

* Offre réservée aux nouveaux abonnés

ABONNEMENT 7 JOURS / 7 à durée libre

* Par prélèvement mensuel, durant les 6 premiers mois, le journal vous coûtera 0,81€ au lieu de 0,90€, du lundi au samedi et 1,35€ au lieu de 1,50€ le dimanche avec TV Magazine et Version Femina.

Pour vous abonner, appelez le **N° Vert 0800 887 001**

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à : Dauphiné Libéré, service abonnement, 38913 Veurey Cedex

Attention, remplissez et signez l'autorisation de prélèvement ci-dessous et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

Indiquez vos coordonnées

Nom Prénom

Adresse

CP/Ville Tél.

Pour payer, c'est facile :

Par prélèvement mensuel je remplis le document ci-dessous et je le retourne accompagné d'un RIB.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements ordonnés par Le Dauphiné Libéré pour mon abonnement Dauphiné Libéré. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par demande à l'établissement teneur de mon compte et par lettre avec AR adressée au Dauphiné Libéré.

Date et signature obligatoires

1 TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

2 COMPTE À DÉBITER

1. Etablis. Guichet N° de compte CIB R.I.B.

2. Date et signature obligatoires

3 NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

N° Rue

Code postal Ville

Créditeur

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

N° National d'Émetteur 421-645

Code postal Ville

le dauphiné

RECETTES ET SAVEURS - OCTOBRE 2013

75 RECETTES GOURMANDES DES Alpes

NOUVEAU

Le marché d'ANNECY

La RAVIOLE du Dauphiné

Le maître chocolatier d'EMBRUN

Découvrez les Alpes dans votre assiette

ACTUELLEMENT EN KIOSQUE - 4,95 €